

COMMISSION CULTURE

Compte rendu de la réunion du mercredi 17 novembre 2005

Présents :

- Alain BAURES / FAOL
- Rémy MENASSI / CDC Piémont d'Alaric
- Claude CARO / Citoyen
- Denis PETITCOLIN / Rapporteur de la commission
- Michèle HEYDORFF / Compagnie JUIN 88
- Pierre HEYDORFF / Compagnie JUIN 88
- Damien MATRON / Agent de développement AVEC
- Lucien RIGAUD / Citoyen
- Laurent BODEREAU / LES FRANCAS
- Bénédicte PAYRAU / CDC du Minervois au Cabardès
- Isabelle DUFRANC / Compagnie PORTES SUD
- Marie Hélène BOISGONTIER / Association LES AMIS DU CINOCH
- Alain CAZALIS / Association DE CIRCULADE EN CIRCULADE
- Monique BOUNAB / Association EAU VIVE
- Brigitte BALES / Agent de développement CDC Haut Cabardès
- Monique de LAGRANGE / Agent de développement CDC Haut Minervois

Excusés :

- Simone CAPERA / Association CLUB 3^{ème} AGE Limousis
- Monsieur LASCORZ / Mairie de Montclar
- Madame MUNOZ / CEDIFF
- Daniel ICHE / FAOL

OBJECTIFS DE LA REUNION :

« Elaborer le cahier des charges concernant l'étude des équipements sportifs et culturels du Pays Carcassonnais »

RESULTATS OBTENUS :

Monsieur PETITCOLIN désire se retirer de la Commission pour des raisons professionnelles, aussi il est demandé à la commission de choisir 2 rapporteurs : la candidature de Monsieur Alain BAURES est retenue.

Merci de faire savoir au plus vite votre candidature au poste de deuxième rapporteur.

Le Pays Carcassonnais a remis à chaque participant plusieurs documents comme : les axes en matière de culture de sa Charte, le cahier des charges du Pays Lauragais, l'étude sur le spectacle vivant.

Une proposition de cahier des charges a été inscrite sur le tableau et donnait ces axes de travail :

- Recensement des moyens actuels et à venir (équipements, personnes et évènements) avec la mise en place d'une cartographie par thèmes (afin de gagner du temps, le Pays rassemblera toutes les études afin de les remettre au Cabinet).
- Axes stratégiques et plan d'action à déterminer.
- Schéma d'organisation à réaliser (« Qui fait quoi ? »)

Le Pays Carcassonnais a sollicité tous les membres de la Commission Culture pour réunir les études réalisées et le recensement des équipements existants ou à venir sur leur territoire.

A ce jour, voici la liste :

- Liste des associations sportives et culturelles et liste des principaux équipements sur le territoire du Haut Minervois / CDC du Haut Minervois.
- Liste des équipements sportifs et culturels de la commune d'Alairac/ Mairie d'Alairac
- Liste des équipements sportifs de la commune de Montclar.
- Etude de développement du spectacle vivant dans l'Aude / Monsieur WALLACH
- Liste des équipements et recensement des projets/ CDC Piémont d'Alaric

Merci de penser à nous donner les documents le plus rapidement possible afin de faciliter le travail du Cabinet d'études.

Madame de Lagrange nous fait part d'une étude en cours de réalisation sur l'enseignement artistique : le Pays Carcassonnais va se renseigner auprès de l'ADDM Madame Boisgontier précise que cette étude n'englobe ni le cinéma, ni l'art contemporain, domaines qu'il ne faut pas oublier dans l'enseignement artistique.

Monsieur Petitcolin précise que notre étude devra également prendre en compte les équipements privés (Club 620, le Bar de la Poste à Pezens....).

Monsieur Caro attire notre attention sur le rôle de l'ADREUC, association qui organise des conférences, des débats, plus particulièrement dans un lieu atypique : Notre Dame de l'Abbaye.

Notre étude doit donc porter sur TOUS les équipements culturels (Théâtre, danse, art pictural, conférences, musique) et il nous appartient de ne rien oublier dans notre cahier des charges.

Monsieur Matron reconnaît l'importance d'un regard extérieur sur nos équipements mais qu'il paraît judicieux pour la commission non seulement de récolter tous les documents utiles au recensement mais également de prévoir une liste de personnes à rencontrer par le cabinet afin que ce dernier ait les différents avis, regards et opinions des professionnels.

Monsieur et Madame Heydorff approuvent ce choix en signalant qu'un mauvais acoustique par exemple ne peut être signalé que par le professionnel utilisant la salle.

Monsieur Baurès approuve la liste mais tout en soulignant l'importance de laisser quand même la liberté au cabinet de rencontrer les personnes de son choix : approbation de la Commission.

Madame et Monsieur Heydorff demande à ce que nous soyons également vigilants sur la rédaction des objectifs : qu'attendons nous de l'étude ? Quelles salles pour quels spectacles ? quels sont les projets artistiques ? y en a-t-il suffisamment pour nécessiter la création d'autres salles ? les acteurs et les créateurs ne sont ils pas des éléments clés dans cette étude ?

Madame Balès rappelle que le Pays Carcassonnais regorge de créateurs mais que le manque d'équipements les freine dans leur créativité.

Un débat s'est engagé sur la pertinence ou non d'englober l'agglomération de Carcassonne dans cette étude.

La commission a conclu en demandant que le cabinet en tienne compte dans sa démarche.

Plusieurs personnes ont souligné l'importance de sonder le public : quels sont leurs souhaits ? leurs demandes en matière de culture ? a ce jour, quels sont leurs lieux de prédilection en matière de musique, théâtre... ? quels sont leurs comportements ? La rencontre du cabinet avec certains membres de la Commission (élus, professionnels, citoyens...) peuvent déjà répondre à ces questions mais peut être qu'une étude supplémentaire sera nécessaire pour répondre plus en détails .

L'étude ne devra pas oublier non plus le poids de l'humain : associations qui vivent grâce au bénévolat, aux emplois précaires avec toutes les limites que cela suppose... Madame Boisgontier souligne que les équipements sont les outils de la culture mais que le cabinet doit identifier les besoins de la population
Enfin, l'étude doit apporter un constat, une aide à la commercialisation et à la communication.

Monsieur Roch interpelle la commission sur le manque de « sportifs » autour de la table, ce qui ne va pas faciliter la rédaction du cahier des charges.
Aussi, il est demandé à tous les membres de solliciter leurs partenaires sportifs sur leurs territoires pour participer à nos réunions.

Enfin, la commission a débattu sur la pertinence de lancer une étude sur les équipements culturels **ET** sportifs.

CONCLUSION :

La Commission demande à ce que le Pays Carcassonnais reprenne les axes de sa charte pour construire l'ébauche du cahier des charges et que la Commission aura à sa charge de l'enrichir et de le modifier et cela, dès la prochaine réunion qui aura lieu le mardi 6 décembre à 18h00 dans les locaux du Pays Carcassonnais

Fin du compte rendu

Validé par

Par Monsieur Baurès le .28./11../.05.